

Affiché le 9/4/15

VILLE DE LOON-PLAGE  
Département du Nord - Arrondissement de Dunkerque  
EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 30 mars 2015, 19 heure 30

Date de convocation :	23 mars 2015
Date d'affichage :	23 mars 2015
Nombre de conseillers en exercice :	29
Présents :	27
Procurations :	1
Absents excusés :	1
Absents non excusés :	0

Sous la présidence de Monsieur Eric ROMMEL, maire de LOON-PLAGE, le Conseil Municipal s'est réuni aux dates et heures indiquées ci-dessus.  
Secrétaire de séance : Madame Clara ELLEBOODE

**Etaient Présents :**

Monsieur Eric ROMMEL, Madame Isabelle FERNANDEZ, Monsieur Vincent JEANNEKIN, Madame Christine LAFFONT, Monsieur François ROSSEEL, Madame Clélie KLEINPOORT, Monsieur Johann CARON, Madame Sandrine MILLIOT, Monsieur Patrice MILLIOT, Monsieur Jean-Marie LIVOURY, Monsieur Jean-luc WOUSSEN, Madame Marie-Astrid FOLEY, Monsieur Claude PANTIERS, Monsieur Xavier MYSOET, Madame Fabienne BACZKOWSKI, Monsieur Jean-Michel LEGER, Madame Catherine COLOOS, Monsieur Jean-pierre CAMPAGNE, Madame Sophie DECLERCQ, Monsieur Stéphane BOUCHER, Monsieur Philippe KOBUSZINSKI, Madame Laetitia VERHAGE, Monsieur Jérôme WILLEMAN, Madame Sarah LIMOUSIN, Madame Clara ELLEBOODE, Monsieur Xavier DERHILLE, Madame Sophie LEMOINE.

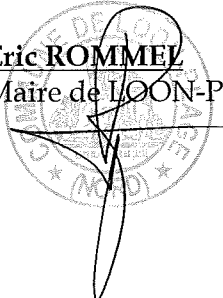
**Absent excusé et représenté par pouvoir :**

Madame Pascale DEMEY représentée par Madame Christine LAFFONT.

**Absent excusé :**

Madame Annie VANSTENKESTE.

**Eric ROMMEL**  
Maire de LOON-PLAGE



## Déroulement de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 30 mars 2015

**Monsieur le Maire** : Il est 19h30 et je vais demander à Clara ELLEBOODE de faire l'appel.

*Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.*

**Monsieur le Maire** : Merci, Clara. Le quorum est largement atteint. Avant d'ouvrir ce Conseil Municipal, je voudrais vous donner quelques points d'informations. Déjà, je voulais annoncer la démission d'Elise CRETON. Où est notre petite Elise ? Elle est là. Elle est devant. Elise ne nous quitte pas parce qu'elle en avait assez de siéger au Conseil Municipal mais, une très bonne nouvelle lui est arrivée. Elle a été nommée déléguée auprès du Procureur de la République et malheureusement, être déléguée auprès du Procureur de la République est incompatible avec le mandat de Conseiller Municipal. Elle a donc dû nous donner sa démission tout en continuant à travailler avec nous et elle continuera à s'investir pour la ville de LOON-PLAGE, d'une autre façon. C'est certain que nous, nous apprécions sa présence et nous, nous aurions aimé qu'elle puisse rester Conseillère Municipale, déléguée à la Jeunesse. Mais, ce n'est pas possible. Elle va continuer à travailler avec François et Sophie sur cette délégation là mais, avec un autre statut. Elise, je voulais te remercier de l'année passée ensemble et j'ai apprécié et je crois que les collègues du Conseil Municipal l'ont apprécié aussi. Ce qui nous reconforte est que nous allons encore te voir des années encore à nos côtés. Je voulais te féliciter pour cette nomination, c'est un poste très important et comme je n'ai pas encore ouvert ce Conseil Municipal, je pense que l'on peut l'applaudir pour sa nomination comme Déléguée au Procureur de la République de DUNKERQUE. J'ai envoyé un courrier à Madame Annie VANSTEENKESTE qui l'a reçu un peu tard. Annie venant de recevoir son courrier, elle va se laisser le temps de la réflexion. On verra cela dans la semaine. Annie ne souhaite pas s'engager à la légère. Je voudrais aussi, suite à un lendemain d'élection, saluer notre nouvelle Conseillère Départementale, Madame Isabelle FERNANDEZ, et la féliciter de son élection. C'est important pour nous d'avoir un représentant du Conseil Municipal au Conseil Départemental, je pense que c'est la première fois que siège autour de cette table, à la fois, un Conseiller Régional et une Conseillère Départementale. Pour les dossiers de notre ville c'est très intéressant. Je regrette un peu le faible taux de participation qui a eu à LOON-PLAGE, surtout pour une élection de proximité. Je pense que tout le monde ne l'a pas compris, on l'a vu avec les résultats qu'il y a pu avoir à certains endroits et à LOON-PLAGE. Isabelle, on compte sur ton implication et sur toi, une nouvelle élue au Conseil Départemental, très ouverte et moderne, et on compte sur toi pour apporter les dossiers de la Commune de LOON-PLAGE, comme tu le feras pour les autres villes, je n'en doute pas. Voilà, nous allons revenir au Conseil Municipal. Avant de le commencer, je voudrais demander l'autorisation de porter deux points supplémentaires au Conseil Municipal, cela concerne les projets de la ville de LOON-PLAGE. L'un pour le dépôt d'un permis de construire pour la construction d'un Club House et l'autre pour le dépôt d'un permis de construire pour la construction d'un vestiaire pour le futur terrain de football. Nous reparlerons de ces points plus tard au chapitre « Urbanisme ». Vous avez reçu le compte-rendu du dernier Conseil Municipal ? Je peux considérer qu'il est adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Vous avez reçu de la même façon le compte-rendu des décisions qui ont été prises depuis le dernier Conseil Municipal ? Allez-y, je vous en prie.

**Madame Sophie LEMOINE** : J'aurais voulu une petite précision par rapport aux décisions 14 & 15 qui ont toutes les deux le même objet l'une pour l'année 2014 et l'autre pour l'année 2015 et je vois que le coût est nettement inférieur pour l'année 2015. Je voulais savoir pourquoi ?

**Monsieur le Maire** : A part si on me dit le contraire derrière, la décision 14 est une régularisation pour l'année 2014 et la décision 15 est pour l'année qui vient. Si les coûts sont différents, je suppose que la prestation n'est pas la même. Sinon pour le même service, même avec l'AFEJI qui est un partenaire essentiel de la ville de LOON-PLAGE depuis quelques temps. On n'aurait pas réussi à baisser les prix comme cela, cela n'aurait pas été humain. Nous sommes encore en France. D'autres

questions sur les décisions ? Je peux considérer qu'elles sont adoptées. Merci. Nous allons rentrer de plein fouet dans ce Conseil Municipal avec les affaires financières avec un point important qui est le vote des taux d'imposition pour l'année 2015 et je vais donner la parole à Madame Sandrine MILLIOT pour nous présenter ce point.

### 1. Vote des taux d'imposition pour l'année 2015 :

Madame MILLIOT Sandrine : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Ce sont les mêmes taux depuis très longtemps. Je pense qu'il y a assez de soucis comme cela au niveau de nos habitants sans augmenter les impôts, même si au niveau des dotations les nouvelles ne sont pas toujours bonnes pour la ville de LOON-PLAGE. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'admission de créances en non-valeur et c'est toujours Madame MILLIOT Sandrine qui va nous présenter cette délibération mais, les Conseillers Municipaux qui sont autour de cette table comprendront que nous ne citerons pas de nom.

### 2. Admission de créances en non-valeur :

Madame MILLIOT Sandrine : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? 176,74 euros de 2010 à 2013, ce n'est pas énorme. Adopté à l'unanimité. Merci, Sandrine. Le point suivant est l'octroi d'une subvention complémentaire au profit du Centre Socioculturel Dulcie September pour l'année 2015 et je vais demander à Monsieur François ROSSEEL de nous présenter cette délibération.

### 3. Octroi d'une subvention complémentaire au profit du Centre Socioculturel Dulcie September pour l'année 2015 :

Monsieur François ROSSEEL: Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. C'est une subvention complémentaire pour le Centre Socioculturel Dulcie September qui perd une partie de leur troupe puisque vous avez entendu malheureusement qu'Elise quitte la délégation du Centre Social. C'est encore le Procureur qui me prend une des forces vives, je lui en veux beaucoup. Alors je te dis Eric FOUARD, Procureur de la République de DUNKERQUE, c'est la dernière fois que tu me fais cela. On se battra la prochaine fois au tribunal. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, François. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Le dernier point pour les affaires financières c'est le vote de tarifs de remplacement de matériels à l'occasion de la location de tables et de chaises et je vais laisser la parole à Monsieur Claude PANTIERS.

### 4. Vote de tarifs de remplacement de matériels à l'occasion de la location de tables et de chaises :

Monsieur Claude PANTIERS: Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération ? Nous allons en profiter pour revoir l'état de notre matériel. Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au chapitre Foncier et je vais demander à Claude de nous présenter le premier point qui est la vente de parcelles au profit de Monsieur et Madame GELLÉ.

5. Vente des parcelles cadastrées AL 678 p, 680 & 160 attenantes à l'habitation sise 440 rue de la Chapelle à LOON-PLAGE au profit de Monsieur & Madame GELLÉ :

Monsieur Claude PANTIERS: Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. On va passer à la vente des parcelles à Monsieur Miguel VIEIRA. Vas-y Claude.

6. Vente des parcelles cadastrées AL 83 & 791 attenantes à l'habitation sise 517 rue du Corps de Garde à LOON-PLAGE au profit de Monsieur VIEIRA Miguel :

Monsieur Claude PANTIERS: Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Nous allons passer à la délibération portant constitution à titre gratuit de servitudes réelles et perpétuelles tant de passage et d'usage sur voies, espaces et équipements communs que de passage de canalisation et de réseaux divers entre la société Bouygues Immobilier et la Commune de LOON-PLAGE dans le cadre de la construction d'un lotissement de 42 maisons « rue Voltaire » et ratification de la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et je vais demander à Monsieur Jean-Marie LIVOURY de nous présenter cette délibération.

7. Constitution à titre gratuit de servitudes réelles et perpétuelles tant de passage et d'usage sur voies, espaces et équipements communs que de passage de canalisation et de réseaux divers entre la société Bouygues Immobilier et la Commune de LOON-PLAGE dans le cadre de la construction d'un lotissement de 42 maisons « rue Voltaire » et ratification de la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Monsieur Jean-Marie LIVOURY: Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Marie. Ce n'est pas facile, il faut être très précis d'où l'intervention longue de Jean-Marie pour ne rien oublier. L'information principale à retenir pour cette délibération est la construction de 42 maisons. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Et nous allons passer maintenant à la délibération n°8 qui est la rétrocession d'espaces verts de l'éclairage public dans le lotissement « le Clos du Vert Gazon » et c'est toujours Monsieur Jean-Marie LIVOURY qui va nous présenter cette délibération.

8. Rétrocession des espaces verts et de l'éclairage pour le lotissement « le clos du vert gazon » à LOON-PLAGE au profit de la Commune de LOON-PLAGE :

Monsieur Jean-Marie LIVOURY: Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Marie. Des remarques à faire sur cette délibération ? Aucune remarque. Je vous en remercie. Adopté à l'unanimité. Nous restons dans les affaires foncières avec une bande de terrains attenants aux habitations rue Carnot à LOON-PLAGE et je vais laisser la parole à Monsieur Claude PANTIERS.

9. Rétrocession d'une bande de terrains attenants aux habitations sises 130 à 164 rue Carnot à LOON-PLAGE :

Monsieur Claude PANTIERS: Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération ? Ces maisons ont à peu près 40 ou 45 ans. Adopté à l'unanimité. Nous allons changer de chapitre avec le point n°10 qui est la dématérialisation du contrôle de légalité des actes soumis au contrôle de légalité et je vais laisser la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

**10. Dématérialisation du contrôle de légalité des actes soumis au contrôle de légalité :  
transmission par voie électronique ou télétransmission :**

**Madame MILLIOT Sandrine** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. On aurait pu ajouter un troisième objectif qui était de se développer au niveau du développement durable. Le point n°11 est l'adhésion de la Commune de LES MOÈRES à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE et je vais laisser la parole à Madame Isabelle FERNANDEZ.

**11. Adhésion de la Commune de « Les Moères » à la Communauté Urbaine de  
DUNKERQUE :**

**Madame FERNANDEZ Isabelle** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Isabelle. Des remarques à faire sur cette délibération ? Vous êtes tous d'accord pour que LES MOÈRES adhère à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE. Merci pour eux. Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au chapitre Personnel avec la délibération portant création de postes et je vais laisser la parole à Madame Marie-Astrid FOLEY.

**12. Création de postes :**

**Madame Marie-Astrid FOLEY** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Marie-Astrid. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. On va passer à la création d'un emploi permanent d'Éducateur Territorial des APS et je vais demander à Vincent JEANNEKIN de nous présenter cette délibération.

**13. Création d'un emploi permanent d'Éducateur Territorial des APS :**

**Monsieur Vincent JEANNEKIN** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Vincent. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Nous allons passer maintenant à l'actualisation du tableau des effectifs et je vais redonner la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

**14. Actualisation du tableau des effectifs :**

**Madame MILLIOT Sandrine** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le taux de promotion d'avancement de grade et c'est toujours Madame Sandrine MILLIOT qui va nous présenter cette délibération.

**15. Taux de promotion d'avancement de grade :**

**Madame MILLIOT Sandrine** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Sandrine. Ce sont des textes juridiques. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Et maintenant Sandrine va nous présenter une convention d'adhésion au service mission d'intérim territorial du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour la mise à disposition d'agent.

**16. Passation d'une convention d'adhésion au service mission d'intérim territorial du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour la mise à disposition d'agent :**

**Madame MILLIOT Sandrine** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Sandrine. Là, cela nous permettra en cas de besoin, comme nous l'avons déjà fait pour les Archives, d'appeler le Centre de Gestion qui nous met un personnel fonctionnaire pour une durée de 3 mois et qui vient dans toutes les villes pour effectuer une mission. Avez-vous des remarques sur cette délibération ?

**Madame Sophie LEMOINE** : Ce sont bien des missions spécifiques ?

**Monsieur le Maire** : Oui. Nous l'avons fait pour les Archives et là, ce serait pour solder une année et renforcer la comptabilité sur un ou deux mois. C'est vraiment le Centre de Gestion qui a du personnel qui peut intervenir dans plusieurs domaines sur des périodes courtes. Quel est votre position sur cette délibération ? Abstention. Adopté à la majorité. Le dernier point de ce chapitre est l'accompagnement des collectivités dans le domaine de la prévention et je vais donner la parole à Madame Catherine COLOOS.

**17. Accompagnement des collectivités dans le domaine de la prévention :**

**Madame Catherine COLOOS** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Catherine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Nous allons quitter le chapitre du Personnel pour passer au chapitre du Tourisme et je vais laisser la parole à Monsieur Patrice MILLIOT pour quelques délibérations au niveau du fonctionnement du Parc Galamé.

**18. Fonctionnement du Parc Galamé - Approbation du règlement intérieur :**

**Monsieur Patrice MILLIOT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Patrice. Des remarques à faire sur cette délibération ? Abstentions. Adopté à la majorité. Le point suivant c'est le fonctionnement et le règlement du parcours d'accrobranche.

**19. Fonctionnement du parcours d'accrobranche du Parc Galamé - Approbation du règlement et fixation des tarifs :**

**Monsieur Patrice MILLIOT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Patrice. Des remarques à faire sur cette délibération ? Des remarques ?

**Madame Sophie LEMOINE** : Il n'y a pas de tarif préférentiel les Loonois ?

**Monsieur Patrice MILLIOT** : Sur l'accrobranche, non.

**Monsieur le Maire** : Votre position. Abstention. Adopté à la majorité. Le point suivant est le fonctionnement et le règlement du minigolf et c'est toujours Patrice qui va nous présenter cette délibération.

**20. Fonctionnement du minigolf du Parc Galamé - Approbation du règlement et fixation des tarifs :**

**Monsieur Patrice MILLIOT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Patrice. Des remarques à faire sur cette délibération ? La même. Abstention. Adopté à la majorité. Ensuite, nous sommes au fonctionnement de l'aire de baignade biologique et approbation du règlement intérieur.

**21. Fonctionnement de l'aire de baignade biologique - Approbation du règlement intérieur :**

**Monsieur Patrice MILLIOT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Patrice. Des remarques à faire sur cette délibération ?

**Madame Sophie LEMOINE** : Il y a 20% d'augmentation ?

**Monsieur le Maire** : Oui, il y a 20 centimes d'augmentation, je préfère. Si on n'en a toujours pas assez avec cela, on passe à l'étang de pêche. Majorité pour le point précédent ? Adopté à la majorité. On passe à l'étang de pêche.

**22. Approbation du règlement intérieur de l'étang de pêche :**

**Monsieur Patrice MILLIOT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Patrice. Des remarques à faire sur cette délibération ? Toujours le même. Adopté à la majorité. Nous allons passer maintenant à l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association « Les pêcheurs loonois » et je vais donner la parole à Monsieur Jean-Michel LEGER de nous présenter cette délibération.

**23. Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association « Les pêcheurs loonois » :**

**Monsieur Jean-Michel LEGER** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Jean-Michel. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Je vous remercie. Le point suivant est la fixation des tarifs « animation Laserwood et balades à poney » au Parc Galamé et je vais donner la parole à Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE.

**24. Fixation des tarifs « animation Laserwood et balades à poney » au Parc Galamé. :**

**Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Jean-Pierre. Des remarques à faire sur cette délibération ? Abstention. Adopté à la majorité. Le point suivant est toujours Jean-Pierre CAMPAGNE qui va nous le présenter.

**25. Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association GRIMP à GRAVELINES :**

**Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Jean-Pierre. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Le point suivant est l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit du Syndicat Apicole APINORD, section de DUNKERQUE et c'est Monsieur Xavier MYSOET qui va nous présenter cette délibération.

**26. Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit du Syndicat Apicole APINORD, section de DUNKERQUE :**

**Monsieur Xavier MYSOET** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Xavier. Des remarques à faire sur cette délibération ? Abstention. Adopté à la majorité. Le point suivant est l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association CPIE Flandres Artois pour accompagner le projet du Parc Galamé et c'est Monsieur Stéphane BOUCHER qui va nous le présenter.

**27. Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association CPIE Flandres Artois pour accompagner le projet du Parc Galamé :**

**Monsieur Stéphane BOUCHER** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci Stéphane. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Ensuite nous avons un avenant à la convention entre la Commune de LOON-PLAGE et Dunkerque LNG et je vais laisser la parole à Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE.

**28. Avenant à la convention entre la Commune de LOON-PLAGE et Dunkerque LNG :**

**Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Jean-Pierre. Des remarques à faire sur cette délibération ? Abstention. Adopté à la majorité. Nous avons terminé avec le chapitre Tourisme et nous allons passer au chapitre Sports avec l'octroi d'une subvention exceptionnelle aux associations « les Arts Martiaux Loonois », « Wellouej » et « L'échiquier Club Bourbourgeois » et je vais laisser la parole à Madame Sarah LIMOUSIN.

**29. Octroi d'une subvention exceptionnelle aux associations « les Arts Martiaux Loonois », « Wellouej » et « L'échiquier Club Bourbourgeois » :**

**Madame Sarah LIMOUSIN** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Sarah. Des remarques à faire sur cette délibération ? Cela fait partie de toutes les multitudes d'animations que nous proposons aux enfants le vendredi après-midi dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Le point suivant est la modification de la demande prévisionnelle d'octroi d'un fonds de concours à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE au titre de la Dotation de Solidarité Communautaire pour la totale gratuité du transport et des droits d'entrée des écoliers dans les équipements communautaires à vocation pédagogique pour l'année 2015 et je vais donner la parole à Madame Laetitia VERHAGE.



**30. Modification de la demande prévisionnelle d'octroi d'un fonds de concours à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE au titre de la Dotation de Solidarité Communautaire pour la totale gratuité du transport et des droits d'entrée des écoliers dans les équipements communautaires à vocation pédagogique pour l'année 2015 :**

**Madame Laetitia VERHAGE** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Laetitia. Des remarques à faire sur cette délibération ?

**Madame Sophie LEMOINE** : Il y a une différence d'à peu près 5000 euros. Qui va prendre en charge cette différence sur le projet pédagogique ?

**Madame Isabelle FERNANDEZ** : Par rapport à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE, il y a toujours un prévisionnel à faire par rapport aux enfants et aux classes qui postulent par rapport aux directeurs. Parfois, il s'avère que nous avons moins de classes que prévue ce qui faisait que quand on percevait le remboursement après, il y avait parfois un surplus et on nous demande d'ajuster et d'être au plus près possible de ce que nous pouvons envisager. Cela dépend des demandes des enseignants. Si vraiment il y avait un problème, la Commune interviendrait dans ce cas-là. Jusqu'ici le problème ne s'est pas posé. Voilà.

**Monsieur le Maire** : Merci. Vous avez eu votre réponse ? Votre position de vote ? Adopté à l'unanimité. Je vous remercie. Nous allons passer au chapitre Santé avec la déclaration d'Athènes pour les villes-santé et je vais laisser la parole à Madame Clélie KLEINPOORT.

**31. Déclaration d'Athènes pour les villes-santé :**

**Madame Clélie KLEINPOORT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Clélie. Des remarques à faire sur cette délibération ? Je peux considérer qu'elle est adoptée à l'unanimité ? Je vous en remercie. Maintenant, nous allons passer au chapitre Culture avec l'actualisation des tarifs de l'école de musique et je vais demander à Madame LAFFONT de nous présenter cette délibération.

**32. Actualisation des tarifs de l'école de musique :**

**Madame Christine LAFFONT** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. Pour rappel, là c'est une augmentation de tarif, cela faisait longtemps que les tarifs n'avaient pas changé. Auparavant le droit de base était de 10 euros, on passe à 12 euros et le droit par discipline était de 6 euros et maintenant à 8 euros.

**Monsieur le Maire** : Merci, Christine. Donc 20% d'augmentation. Votre position de vote s'il vous plaît ? Abstention. Adopté à la majorité. Le point suivant est les élections avec la rémunération du personnel participant à l'organisation des élections départementales et régionales et je vais demander à Monsieur Claude PANTIERS de nous présenter cette délibération.

**33. Rémunération du personnel municipal participant à l'organisation des élections départementales et régionales :**

**Monsieur Claude PANTIERS** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le point suivant est une demande d'autorisation de défrichement pour le projet de la maison de la nature et de l'Environnement et je vais laisser la parole à Monsieur Jean-Marie LIVOURY.

**34. Maison de la Nature et de l'Environnement- Dépôt du dossier de demande d'autorisation de défrichage :**

**Monsieur Jean-Marie LIVOURY** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Jean-Marie. Des remarques à faire sur cette délibération ? Abstention. Adopté à la majorité. On a vu sur la toile que des personnes s'inquiétaient déjà pour l'abattage des arbres et c'est normal. Nous aussi, on essaie de faire en sorte qu'il y ait toujours plus d'arbres autour de LOON-PLAGE. Les arbres abattus sont des peupliers et qu'ils ont environ 30 ans et pour ceux et celles qui pensaient que ce sont des arbres d'un patrimoine ancien, ce sont des arbres qui ont été plantés par la Communauté Urbaine de DUNKERQUE, il y a environ une trentaine d'années pour faire vert et monter très haut. D'ailleurs, si vous vous promenez à la Ferme Galamé, vous voyez que depuis quelques années les services communautaires commencent à les enlever pour en remettre des autres, plus régionaux et un peu plus noble. Je voulais vous informer qu'à chaque arbre coupé ou défriché à LOON-PLAGE, nous avons l'obligation d'en planter 4. Il n'y aura pas moins d'arbres à LOON-PLAGE, il y a en aura toujours plus avec l'aide de nos actions que nous mettons en place, 1200 arbres nobles ont été plantés dans le cadre de l'action « Un enfant, un arbre » plus la mise en place de vergers, d'arbres fruitiers ainsi que la Communauté Urbaine de DUNKERQUE et le Grand Port Maritime de DUNKERQUE, on n'est pas loin d'une dizaine de milliers d'arbres qui ont été plantés depuis une dizaine d'années. Cette explication était pour rassurer ceux et celles qui s'inquiétaient. Ces arbres coupés ou défrichés sont récupérés pour faire les décorations de nos massifs dans le cadre de notre action de développement durable. Adopté à la majorité. Nous avons un point qui est un dépôt du dossier de la loi sur l'eau pour la construction d'une Maison de la Nature et de l'Environnement et c'est toujours Monsieur Jean-Marie LIVOURY qui nous présenter cette délibération.

**35. Maison de la Nature et de l'Environnement - Dépôt du dossier de la loi sur l'eau :**

**Monsieur Jean-Marie LIVOURY** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Jean-Marie. Des remarques à faire sur cette délibération ? Abstention. Adopté à la majorité. Le point suivant est le dépôt d'une Déclaration Préalable - Transformation du local de stockage des aliments pour animaux en local régie et je vais laisser la parole à Monsieur Xavier MYSOET.

**36. Dépôt d'une Déclaration Préalable - Transformation du local de stockage des aliments pour animaux en local régie :**

**Monsieur Xavier MYSOET** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Xavier. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au chapitre Marché Public avec l'entretien des équipements en herbe et espaces verts de la ville de LOON-PLAGE et je vais laisser la parole à Monsieur Johann CARON.

**37. Entretien d'équipements en herbe et espaces verts de la ville de LOON-PLAGE :**

**Monsieur Johann CARON** : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci, Johann. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Toujours Monsieur Johann CARON qui va nous parler de la fourniture de gaz naturel.

### 38. Fourniture de gaz naturel :

Monsieur Johann CARON : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Johann. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Je vais donner la parole à Monsieur Stéphane BOUCHER pour l'octroi d'une subvention annuelle au profit de CPIE Flandres Artois pour accompagner le projet du Parc Galamé - Étude Floristique et Faunistique.

### 39. Octroi d'une subvention annuelle au profit de CPIE Flandres Artois pour accompagner le projet du Parc Galamé - Étude Floristique et Faunistique :

Monsieur Stéphane BOUCHER: Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Stéphane. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Je vous ai parlé de deux points supplémentaires et le premier est le dépôt d'un permis de construire pour la construction d'un Club House pour le Tir à l'Arc, rue François Mitterrand et je vais laisser la parole à Monsieur Johann CARON.

### 40. Dépôt d'un permis de construire - Construction d'un Club House pour le Tir à l'Arc, rue François Mitterrand :

Monsieur Johann CARON : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. C'est le projet que l'on attend depuis de nombreuses années, le déplacement du Tir à l'Arc, derrière la rue François Mitterrand, où il y a la zone boisée qui continue avec les plantations qui ont été faites par la Communauté Urbaine de DUNKERQUE. Le projet est quasiment ficelé et je tenais à remercier toutes les délégations et l'association qui ont travaillé sur ce projet. Je pense que le rendu est pas mal, on verra bien à l'automne les travaux du Club House. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci, Johann. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Et le dernier point de ce Conseil Municipal est le dépôt d'un permis de construire pour la construction d'un vestiaire pour le futur terrain de football et c'est toujours Monsieur Johann CARON qui va nous présenter cette délibération.

### 41. Dépôt d'un permis de construire - Construction d'un vestiaire pour le futur terrain de Football :

Monsieur Johann CARON : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. Notre démarche était la même. Toute l'étude et la réflexion ont été faites avec les utilisateurs par le football club de LOON-PLAGE, avec l'aide des délégations et des services. Le dossier est quasiment ficelé. Il reste encore à voir les pistes d'athlétismes, le déplacement des nouvelles pistes de pétanques. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci, Johann. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé. Nous, aussi et les journalistes aussi, m'a-t-on dit. Ils ont eu une grosse journée hier avec les élections. C'est vrai que l'on m'a reproché de faire un Conseil Municipal le lendemain d'une journée électorale mais, c'est vrai que je n'y avais pas pensé. Y a -t-il des questions diverses par rapport à ce Conseil Municipal ? Non. Je vous remercie. Je tenais à vous remercier d'être présent parce que c'était un Conseil Municipal assez administratif. Il prépare énormément de choses, les futurs projets, la saison estivale... il faut passer par cela et c'est vrai que je ne suis pas sûr mais 41 points dans un même Conseil Municipal, je pense que c'est un record. Là, je fais trainer pour les journalistes. Elle a envie de partir mais, elle n'a pas le droit de le faire pendant que je parle. C'est pour rire. C'est un record de points et je pense que l'on a fait assez vite,

41 points en 1h30. Je vous remercie. On vous attend de l'autre côté pour boire le verre de l'amitié.

La séance est close. Il est 21h00.

Éric ROMMEL  
Maire de LOON-PLAGE

